



La Lettre de Béruges



INFORMATIONS MUNICIPALES

Compte-rendu du Conseil municipal du 27 janvier 2023

Projet de relocalisation d'un bar commerce multiservices en centre-bourg

► Présentation de l'Avant-Projet Définitif par notre Maîtrise d'oeuvre

L'avant-projet définitif (APD) est la 3ème et dernière étape de conception avant la rédaction du permis de construire. L'APD intègre les choix et les évolutions souhaités par la municipalité lors des deux précédentes étapes de conception (esquisses puis avant-projet sommaire). L'APD affine l'évaluation du coût du projet.



© Illustration Agence Bordier

Plan de financement prévisionnel

Pour un montant des travaux estimé entre 400K€ et 500K€, le plan de financement intègre 80% de subventions auprès de l'Etat, du département, de Grand Poitiers et de Sorégies. Si toutes ces subventions étaient au rendez-vous, le reste à charge pour la commune serait alors entre 80K et 100K€.

Agenda :

- Ouverture du Musée : **Dimanche 5 mars**
- APE Saint Patrick :
Vendredi 17 mars à la salle des fêtes, à partir de 19h
- BMC > Bar à huîtres :
Dimanche 19 mars sur la place de l'église (9h30-13h)
- LOTO du FCVB :
Samedi 25 mars à la salle des fêtes
- Opération Nettoyons la Nature :
Dimanche 26 mars au départ du Stade Mullon, à 9h
- Amis du Patrimoine : Conférence thématique
Samedi 1er avril à la salle Claudette, à 17h
- Ouverture du Musée : **Dimanche 2 avril**

PROCHAINS CONSEIL & COMMISSIONS

- Prochain Conseil municipal : **Vendredi 17/03 à 20h30**
 - Commission Urbanisme : **Mercredi 8/03 à 18h30**
 - Commission Information : **Lundi 27/03 à 18h30**
- Contact : Commission.information@beruges.fr



Horaires Bibliothèque

Les **Lundis et Mercredis** de 16h à 18h00 et les **Samedis** de 10h à 12h.

Vacances scolaires :

Uniquement le Samedi de 10h à 12h.

Délibérations

► GRAND POITIERS

Evolution des statuts

Le Conseil Communautaire de Grand Poitiers a voté en décembre dernier une modification de ses statuts. Cette évolution est également soumise à l'approbation de ses communes membres. L'évolution porte sur 5 points très mineurs. Le point le plus saillant pour Béruges est la récupération par Grand Poitiers de la gestion de tous les abris-bus.

Accord du Conseil à l'unanimité

► PERSONNEL

Centre de Gestion : Renouvellement de convention

Quand un agent fait valoir ses droits à la retraite, le traitement de son dossier administratif est complexe et chronophage. Il est plus efficace de confier cette tâche à des personnels très spécialisés. C'est l'enjeu du renouvellement de cette convention avec les équipes du Centre de Gestion de la Vienne.

Accord du Conseil à l'unanimité

Débat de politique général

► Contexte supra communal

- Fin des restrictions sanitaires COVID. L'étau sanitaire s'est desserré en 2022. Retour à la normale à l'école et au périscolaire et pour les pratiques associatives.
- Réchauffement climatique. Sécheresses et canicules à répétition. Pénurie d'eau et nécessité de plus de sobriété. Adaptation des pratiques d'entretien des espaces publics. Adaptation des locaux publics.
- Crise de l'énergie. Augmentation du coût du pétrole, du gaz et de l'électricité. Adaptation des locaux communaux et nécessité de plus de sobriété.
- Retour de l'inflation. En plus de l'énergie, ce sont tous les prix qui augmentent, exerçant une pression croissante sur le budget de fonctionnement de la commune et de Grand Poitiers. La commune peut-elle absorber cette pression sans augmentation des impôts et tarifs des services publics ?
- Crise sociale nationale dans la durée ? La France est traversée en ce début d'année par une crise sociale forte. Ce climat social va-t-il perdurer et s'amplifier ? Incidence sur les services publics communaux.

► Contexte communal

Tissu associatif

- Retour d'une dynamique associative post-covid. Mais avec un investissement assez consumériste. Continuer d'accompagner les associations dans leurs activités : locaux, subventions.
- Toujours des difficultés à renouveler les bureaux des associations. Stratégie adoptée par les associations : gouvernance à plusieurs.



Services et commerces de proximité

- Boulangerie impactée par l'augmentation du coût de l'énergie et des matières premières. Report du projet d'agrandissement de la boulangerie. Maintien d'un petit loyer.
- Projet de relocalisation d'un bar restauration commerce multi-services. Lancement d'un appel à candidature pour la gérance du commerce. Début des travaux des travaux 2ème sem 2023 et 1er sem 2024.
- Fréquentation du marché du jeudi matin. Fréquentation revenue au niveau d'avant le covid. Et même un peu moins. Constat des commerçants : baisse de fréquentation généralisée ; inflation et moins d'argent ?
- Fermeture du cabinet de kiné. Recherche d'autres activités de santé en cours pour occuper les locaux. Toujours le projet d'une maison de santé aux Cours. Objet du prochain séminaire.
- Continuité du service public (mairie, poste). Malgré un resserrement des horaires d'ouverture de la mairie depuis octobre dernier.

Ecole et périscolaire

- Ecole communale avec des effectifs suffisants pour maintenir entre 5 et 6 classes. Effectifs oscillant entre 120 et 140 élèves en fonction des années. Menace de perdre une classe à la rentrée de septembre car effectifs trop faibles. La commercialisation en cours de l'écohomeau apportera probablement un renfort des effectifs.
- Nous avons la possibilité d'installer jusqu'à 7 classes à l'école si nécessaire. La 7ème classe serait située dans l'actuelle bibliothèque municipale.
- Bonne fréquentation des services périscolaires du matin, midi et soir. Effectifs plus ténus les mercredis après-midi mais en progression avec une meilleure communication auprès des parents.
- Transition réussie avec Vouneuil pour la mutualisation de l'accueil de loisir sur les temps de vacances scolaires.

...Suite : Débat de politique général

► Contexte communal (suite)

Budget

- Visibilité sur les dotations de l'Etat. Les craintes d'une nouvelle purge budgétaire se sont éloignées. Maintien du soutien de l'Etat en fonctionnement comme en investissement.
- Incidences de l'inflation. Forte augmentation du coût de l'énergie, et dans une moindre mesure, une inflation sur tous les produits de base. Utilisation des dispositifs de boucliers fiscaux et installation de pratiques plus sobres en eau et en énergie.
- Masse salariale. Des effectifs stables (+1/2 poste en renfort administratif), mais augmentation mécanique de la masse salariale (augmentation du point d'indice, GVT, augmentation à venir des cotisations retraites payées par les collectivités). Peu de marges de manœuvre.
- Fragilité de nos excédents annuels de fonctionnement. Ils se maintiennent cette année. En 2023, l'augmentation de l'énergie et l'inflation joueront défavorablement sur les comptes de la commune.
- Capacité d'investissement. Directement liée au niveau de nos excédents de fonctionnement annuels. Réserve d'investissement de 220K€, disponible pour nos gros projets d'investissement actuels et à venir. Hors cette trésorerie exceptionnelle et hors emprunt, on peut estimer la capacité d'autofinancement brute de la commune entre 80K et 120K€ /an.
- Taux d'endettement : L'endettement de la commune est faible, mais sa capacité à souscrire de nouveaux emprunts est limitée par la fragilité de sa capacité d'auto-financement. A noter qu'un gros emprunt arrive à échéance mi 2024.

Personnels communaux

- Pôle Enfance-Jeunesse : titularisation des agents contractuels. Stabilité des équipes.
- Pôle technique : 1 agent en arrêt de travail depuis 9 mois et en conflit avec la municipalité.
- Pôle administratif : renforcement du service avec un agent à mi-temps.

Urbanisme

- Proximité de Poitiers et tous ses services.
- Cadre naturel et patrimonial.
- Le foncier constructible abordable mais peu nombreux.
- Quelques lotissements privés sortis de terre, et l'écohomeau en commercialisation.
- Révisions du PLUi à travailler cette année.
- Renforcement à mener de l'activité en centre-bourg.



► Axe de soutien des politiques publiques

Transition écologique

- Rénovation énergétique des bâtiments communaux.
- Evolution des pratiques de végétalisation et d'entretien des espaces publics.
- Attention particulière à porter aux projets privés d'exploitation forestière.
- Poursuivre le développement des sources d'alimentation bio et locales (cantine, marché).
- Sensibilisation de la population aux enjeux écologiques (enfants particulièrement).
- Révision du PLUi avec intégration des éléments de transition écologique.



Attractivité de la commune et du « vivre ensemble »

- Développement des services et commerces de proximité en centre-bourg.
- Soutien aux services enfance-jeunesse (école et périscolaire).
- Soutien au tissu associatif.
- Valorisation du patrimoine naturel et historique.



► Principaux projets d'investissement

A court terme

- Extension de la boulangerie (décalée dans le temps)
- Relocalisation d'un Bar commerce multi-services
- Rénovation du bâti au stade Mullon

A plus long terme

- Aménagement de la place de l'église
- Cheminement doux entre le cimetière et le centre-bourg
- Salles associatives mutualisées
- Maison de santé

CR du conseil municipal - Suite et fin

Questions diverses

[Opposition] Mobilisation du fonds vert pour les projets communaux de rénovation énergétique des bâtiments et d'éclairage public ?

Ce fonds vert doté de 2 milliards d'euros par l'Etat est complètement mobilisable pour des travaux d'amélioration des performances énergétiques de bâtiments publics. D'ailleurs, les travaux envisagés pour la relocalisation d'un bar-restau commerces intègrent d'importants investissements dans l'amélioration thermique de l'immeuble ; c'est à ce titre que nous demandons une participation du « Fonds vert » à l'Etat dans notre plan de financement. Il en sera de même pour tout autre projet conséquent d'amélioration thermique de notre patrimoine communal. C'est le sens des échanges qui ont eu lieu lors de la dernière commission bâtiments.

Concernant l'éclairage public, cette compétence a été transférée à Grand Poitiers en 2018 qui a récemment initié en 2021 un plan d'investissement pluriannuel de 20 millions d'euros pour remplacer 20 000 points lumineux en leds sur tout son territoire.

[Opposition] Opération Terre de Jeux pour Béruges ?

Terre de Jeux est un appel à manifestations pour soutenir la dynamique des JO-2024 de Paris sur tout le territoire national. Communes, EPCI, associations, établissements d'enseignement peuvent se saisir de cet appel à manifestations pour proposer des actions locales sur le thème du sport et de ses valeurs.

Grand Poitiers a initié en novembre dernier une dynamique « Terre de Jeux » pour soutenir les actions qui seraient portées par les communes. A ce jour, 13 communes ont déjà intégré le programme. La constitution d'un comité de pilotage Grand Poitiers est prévue au 1er trimestre 2023. Pour Béruges, les acteurs locaux seront sollicités.

[Opposition] Référent déontologue

La Loi impose à partir du 1^{er} juin 2023 et pour chaque commune la désignation d'un référent déontologue. Le déontologue peut être saisi pour de potentiels conflits d'intérêt. Il peut alors apporter aux personnes concernées les conseils pour faire cesser ce conflit. Une réflexion est en cours au sein de Grand Poitiers pour mutualiser cette fonction à 40 communes.



Le recensement s'est terminé le samedi 18 février.
Le **taux de logements collectés est de 97,9%** avec un taux de saisie par internet de 85,6%.

Merci à tous les bérugeois qui ont répondu présents.

Merci aux agents recenseurs pour leur investissement et leur ténacité.



L'Espace Bus (6, rue du Chaudron d'Or) a fermé ses portes lundi 20/02.

Depuis le jeudi 23/02, nos équipes vous accueillent dans la **nouvelle Agence Vitalis située au Pôle d'Echanges Multimodal** de la Gare SNCF de Poitiers.

Informations, conseils, création de carte, vente de titres, adhésion flex'e-bus, autopartage Vitalis... tous ces services sont réunis dans une agence spacieuse accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.

Horaires d'ouverture : 8h à 18h, du lundi au vendredi.

ECOLE & BIBLIOTHÈQUE

Nuit de la lecture à l'école et à la bibliothèque, le samedi 21 janvier



Les élèves de la classe d'Annie LACOTTE ont donné un spectacle sur le thème de la peur devant une salle comble. Bravo aux CM2 !

Ils ont ensuite pu profiter de lectures effrayantes dans la Bibliothèque, relookée pour l'occasion et la semi obscurité ajoutait de l'intensité pour éprouver quelques frissons.



La Bibliothèque vous informe de son très grand renouvellement de livres prêtés par la BDV, fin février.

Opération Nettoyons la Nature



Bonjour, je suis Lili le hérisson. Le 26 mars, grand ménage de la NATURE. N'y jetons plus : plastiques (100 à 1000 ans de « vie »), papiers, verres (4000 ans)... Je te donnerai régulièrement des infos pour t'aider à protéger ma maison : la NATURE. Merci



Vous souhaitez contribuer à la préservation de notre cadre naturel ?

Nous vous donnons rendez-vous **dimanche 26 mars à partir de 9 h au stade Paul Mullan** pour créer des équipes qui silloneront les chemins et les routes de la commune et ramasseront les débris. Retour prévu vers 11 h 30.

À la suite, si le temps le permet, nous vous proposons de partager un repas sorti du sac.

Pour participer merci de prévoir des gants, un gilet fluo et des sacs poubelle.

Nous comptons sur la présence d'un grand nombre de personnes pour cet acte citoyen !

Les associations organisatrices sont les Castors VTT, l'APE, l'ACCA, le BSN, ...
Contact Fabien DUGRILLON 06 21 59 88 12

Environnement

Bien vivre ensemble à l'arrivée du printemps

Les beaux jours sont arrivés, favorisant la sortie des tondeuses. Aussi convient-il de rappeler la réglementation relative aux bruits de voisinage.

Les particuliers doivent respecter des horaires pour passer la tondeuse. Les horaires de tonte sont réglementés par l'Arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage en date du 19 juin 2007. Ainsi l'Article 8 précise-t-il que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques etc. dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h.
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.



Par ailleurs, l'Article 10 rappelle que **les possesseurs d'animaux doivent prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.**

Merci de respecter ces consignes.



Prendre soin de nos haies !

Les arbres et les haies font partie du patrimoine naturel et jouent de nombreux rôles qui relèvent de l'intérêt général : protection des sols, brise-vent, régulation du climat, accueil de la biodiversité, amélioration de la qualité et de l'écoulement de l'eau, diversification des paysages, plaisirs gustatifs, production d'énergie, ...

Les haies ne doivent pas être taillées entre le 15 mars et le 31 juillet (période de nidification des oiseaux).





Association des Parents d'Elèves

contact@ape.beruges.fr
Facebook APE Béruges

Le **vendredi 17 mars à partir de 19h** à la salle des fêtes de Béruges, L'APE organise une soirée conviviale pour fêter ensemble la Saint Patrick !

Présence du foodtruck « la frite belge » et vente de bières originales venant du V&B.

Entrée gratuite pour tous, alors **venez nombreux**, en famille ou avec des amis, bérugeois ou non, les membres de l'APE vous attendent !



L'APE prépare déjà la fête de l'école !

Si vous avez des **peluches** dont vous souhaitez vous débarrasser, L'APE les récupère **pour un jeu proposé aux enfants** lors de la kermesse.

De plus **pour notre tombola**, nous cherchons des **lots entreprise, faits par des associations ou dons personnels**, qui seront mis en lot lors de cet événement.

Si vous désirez participer merci de contacter Mme Daviau Celine co-présidente de l'APE au 06 23 25 98 15.



Béruges Moto Club

Nicolas Ribardiére 06 74 93 08 62
nicolas.ribardiere@ppg.com

DEGUSTATION D'HUITRES

Le BMC organise un bar à huîtres éphémère le **dimanche 19 mars sur la place** de Béruges à proximité de la boulangerie afin de partager un moment de convivialité **de 9H30 à 13H00**.

Formule à 6 euros

6 huîtres accompagnées d'1 verre de blanc

Les écaillers du BMC vous attendent !



Collectif Les Sal'O'bars

Benoît Clavier - 06 20 19 47 82
lessalobars@gmail.com

Les beaux jours approchent, à **vos agendas**, les Sal'O'bars vous proposent de se retrouver **les vendredis 12 mai, 16 juin et 1^{er} septembre pour des soirées musicales et festives**. Une 4^{ème} date sera annoncée prochainement.

Nous réfléchissons actuellement à la programmation de ces différents événements, le programme complet sera communiqué dans la prochaine Lettre de Béruges.

Nous aurons également le plaisir d'ouvrir la saison de la **buvette éphémère**, le **samedi 13 et le dimanche 14 mai**, avec c'est plus fort que nous, l'envie d'y apporter une touche musicale, à suivre...



Football : FCVB

Philippe Lafanechère 06 88 73 79 67

Après la galette de rois en janvier dernier, le club organise son traditionnel loto **à la salle des fêtes de Béruges le samedi 25 mars** en soirée. Nombreux lots sont à gagner avec notamment des cartes cadeaux et/ou coupons d'achat dans des grands magasins.

En lever de rideau du loto se déroulera une **bourse d'échange pour les vignettes du club de foot**. L'occasion pour les petits et les plus grands de compléter leur album avant de participer au loto.

Restauration possible sur place. Pas de réservation.

Contact renseignements :

Philippe Lafanechère : 06-88-73-79-67



Amis du Patrimoine de Béruges

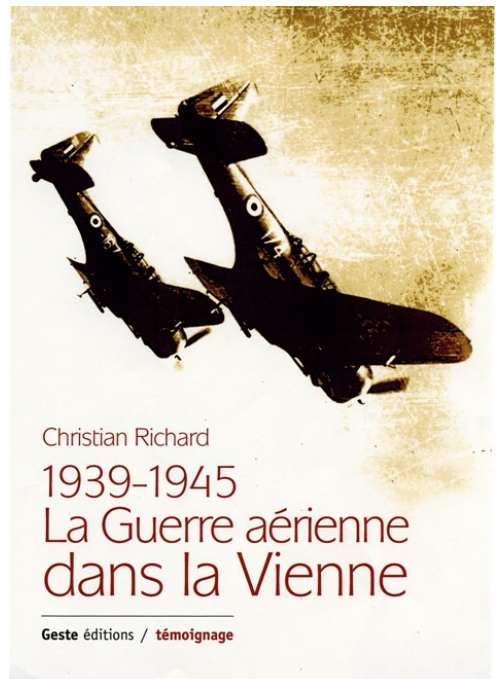
Jean-Pierre Chabanne et Alain Métais
museeberuges@gmail.com - 07 67 10 86 53

Les amis du patrimoine de Béruges vous invitent à une conférence sur la guerre aérienne dans la Vienne qui aura lieu **samedi 1^{er} avril à 17h dans la salle Claudette**.

L'entrée est libre mais les places sont comptées.

Christian Richard spécialiste de la résistance et de la guerre aérienne dans la Vienne nous racontera le combat du maquis et celui des pilotes alliés qui le ravitaillaient en armes et munitions. Les atterrissages sur des terrains de fortune pour déposer des membres du maquis ou récupérer des aviateurs anglais. Les attaques par les Mosquitos anglais ou des B17 américains sur les positions de l'occupant.

Certains y ont laissé leur vie comme A.J Clark et F.J Parkinson qui reposent dans notre cimetière.



BAR ÉPHÉMÈRE

Les samedis et dimanches matins, du 13 mai au 9 juillet

Les beaux jours arrivant, la commune et 7 associations (le BMC, BSN, le CBF, le FCBV, le FEPS, Festi 86 et les Sal'O'Bars) planchent depuis quelques mois pour concocter des périodes de convivialité à partager tous ensemble, "via l'ouverture d'une buvette éphémère, qui se tiendrait" les samedis et dimanches en matinée du 13 mai au 9 juillet.

La recette est en cours de réalisation et se peaufine jour après jour, les détails viendront dans la prochaine lettre de Béruges.

Les ingrédients : une association par week-end, des bénévoles au taquet, un bar, des tivolis, quelques tables et chaises, pour proposer un peu de grignotage autour d'un verre ou un café.

Le lieu : devant l'ancien bar le Phoébus, à côté de la boulangerie.

Certaines associations auront besoin de bénévoles, si le cœur vous en dit, pour venir leur donner un petit coup de main à ces occasions.



Béruges Sport Nature

Philippe FILLON 06 32 20 71 73
philou.fillon@orange.fr

Le trail de l'Oppidum aura lieu le dimanche 11 juin, plusieurs centaines d'athlètes sont attendus sur la place de l'église à cette occasion.

Le samedi 10 en fin de journée, le relais des Gaulois se tiendra également sur la place.

BSN en profitera pour s'occuper de la buvette éphémère, le samedi matin sur la terrasse de l'ancien Phoebus et le samedi soir et le dimanche matin au cœur de la place de l'église, au plus près des coureurs.

Nous nous occuperons également de la buvette éphémère sur un deuxième week-end, le 1^{er} et 2 juillet.



Comité de Jumelage

Emmanuelle Bonnet 06 72 02 23 87
jumelage@beruges.fr

Le dimanche 22 janvier 2023, le Comité de Jumelage de Béruges a organisé son 1^{er} loto. Pour un coup d'essai ce fut un coup de maître avec pas moins de 142 participants !

De nombreux lots ont été remportés dont un bon d'achat de 350 € qui a ravi l'heureuse gagnante.

Le Comité de Jumelage compte sur vous pour sa deuxième édition mais n'oubliez pas, qu'en attendant, vous pouvez vous joindre à nous pour accueillir nos amis Catalans ou pour passer un super week-end à Avinyonet del Penedès !



Anciens Combattants Béruges Quinçay

Jean-François BALAWENDER,
Monique MEGE et JEAN BEALU

Le 14 janvier 2023, l'AG des Anciens combattants Union de Quinçay Béruges s'est tenue à Quinçay. Cette association est forte d'une cinquantaine d'adhérents dont 30 ont répondu à l'appel de l'Assemblée Générale.



Après les traditionnels vœux de début d'année, Les présidents ont évoqué la guerre aux portes de l'Europe en Ukraine. Ils ont souligné que le devoir de mémoire devait être plus fort que jamais pour éviter une troisième guerre mondiale. En effet, cela impacterait toutes les générations et notamment la toute nouvelle génération qui n'avait entendu parler de guerre, à ce jour, que dans les livres d'histoire.

Alors que l'âge des membres de l'association augmente, l'association a eu le plaisir d'accueillir **une jeune fille bérugeoise, Lisa Paquion, qui va devenir la Madelon de l'Association.** Une autre jeune volontaire militaire de métier, **Dounia Loiseau, sous-officier assistera également aux cérémonies de mémoire** sur le site de Quinçay Béruges. Un vent de jeunesse particulièrement bienvenu.

Il manque toutefois encore des porte-drapeaux notamment sur la commune de Béruges, vous pouvez vous manifester auprès de l'association.

Expression des conseillers

Tribune de la liste « Béruges, Ensemble construisons notre avenir »

Parcours du bus ou du combattant ?

Nous avons été contactés par des parents d'élèves inquiets ou pour le moins méfiants, au sujet des dessertes des parcours de bus. Ce sujet est récurrent et pas nouveau, il y a depuis des années des zones sinistrées, notamment du côté de La Torchaise et Bourguersé, obligeant les parents à faire des allers et retours incessants en voiture. M. Le Maire aurait été sollicité, sans succès, les difficultés persistent... On nous rapporte que, bien que les enfants ou adolescents prennent leur bus à 6h00 sur la place du village, les correspondances à la gare de Poitiers ne leur permettent pas de se rendre au Bois d'Amour ou à Chantejeau pour 8h00. Il en est de même pour d'autres lycées de la périphérie poitevine, qui, non sectorisés, répondent aux options ou spécialités qui ne sont pas aux lycées Victor Hugo ou Nelson Mandela...

Nous faisons donc appel à M. Le Maire et vous invitons à faire de même, il est de sa responsabilité de défendre les usagers bérugéens, auprès de Vitalis et de ses transporteurs partenaires, et ce avant que les schémas routiers ne soient fixés. Pourquoi ne pas étudier la possibilité d'une ligne desservant Poitiers Sud, faire en sorte que tous puissent accéder à leurs lieux d'enseignements. Trop de bus roulent vides de passagers, il faut optimiser une distribution rationnelle pour satisfaire les usagers et le bilan carbone.

Eco-hameau de la Coudre :

Quel retour sur investissement ? Si la vente du terrain a été « bradée » par la commune pour soi-disant compenser les « éco-exigences » du cahier des charges, les ventes des parcelles par Habitat de la Vienne semblent toujours aussi anecdotiques depuis notre tribune de novembre 2022. Quelle réponse le lotisseur peut-il donner ?

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook : Oppo Béruges

gbonnet@beruges.fr; fbrunet@beruges.fr; ppuygrenier@beruges.fr

// Petites annonces

Assistante Maternelle : Places disponibles

Je suis assistante maternelle depuis 19 ans sur la commune (lieu-dit Bourguersé). Je suis diplômée d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants et je dispose de 2 places disponibles à partir de Septembre 2023. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter au 06.73.45.71.29.

Isabelle DEMEOCQ

H V	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										



LA POSTE

// Rappel des horaires

Agence postale communale

Lundi, mardi et vendredi : **16h15-19h00**
et le jeudi de 10h à 12h15.

// Mots croisés de Manu

Horizontal : 1) Hameau de Béruges ; 2) Département normand - Se déplace dans les nuages ; 3) Sorti de lampe - Platine ; 4) Fatigués - Maison à tous ; 5) Drôle de mec - Déchiffrer ; 6) Fin d'hiver - Habille - Sur si ; 7) Nom d'un Trail !! - Pour elle mais pas pour lui ; 8) Mot d'esprit moqueur - Commun de famille ; 9) Repos de jour - Soldat U.S. ; 10) Être en tu - Rassemblée ; 11) Comprises

Vertical : 1) Rendez-vous de Castors ; 2) Conjonction de choix - Ne se fait pas sans étonnement ; 3) Presses - Roman-cier U.S. ; 4) Brame ; accompagnateurs de plats ; 5) Mûrement pensée ; 6) Franchement inutile - Dessoudée ; 7) Prise de conscience - C'est le bas de la carte ; 8) Esclaffé - Héros cornélien - A poil ; 9) Médecine douce pratiquée à Béruges ; 10) Greffée - A l'écoute des confidences